

L'INFORMEL DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

X. OUDIN

Economiste, Niger puis Thaïlande

Le "secteur informel" tombe à pic pour apporter une solution au problème causé par cet excédent de main-d'oeuvre dans les villes. Même avec des salaires très bas - encore trop élevés pour les libéraux eu égard aux lois du marché - l'industrie n'est pas à même d'éponger cette main-d'oeuvre

Il n'est pas question de nier ici la misère ou la paupérisation que l'on constate dans certaines régions du monde. Je ne prétends pas non plus que l'économie informelle dans son ensemble fournit des revenus très élevés. Mais, ils semblent aussi attractifs que les salaires de l'Administration ou des entreprises modernes. Au contraire, il faut relier le développement des activités informelles à l'effritement relatif -et souvent absolu- des rémunérations du secteur moderne, ce que constatait déjà K.Hart dans les années 1960 au Ghana. Les revenus que procurent les activités informelles sont devenus attractifs surtout parce que ceux de la sphère de l'économie moderne ne le sont plus (ce phénomène est très visible dans la fonction publique de nombreux pays, où des postes importants de l'Administration fournissent des salaires guère plus élevés qu'un emploi de chauffeur de taxi).

Les études sur les parcours professionnels des personnes, ainsi que sur les stratégies familiales montrent aussi que la recherche d'un emploi salarié n'est pas un but en soi. De plus, de nombreux salariés quittent leur emploi pour des activités informelles. A Niamey, on a posé à des entrepreneurs la question suivante : "Laisseriez-vous votre travail actuel pour un emploi salarié à plein temps payé 50.000 francs ou 100.000 F CFA par mois, sans autres revenus ?". 70% (de 330 enquêtés) refusent à 50.000 francs, 50% à 100.000 francs (5 fois le salaire minimum). Dans la même enquête, moins de 10% des apprentis ont déclaré vouloir un emploi salarié après leur apprentissage.

Par ailleurs, il n'est plus rare que des salariés quittent leur emploi pour des activités à leur propre compte, parfois, en gardant leur premier emploi. Le financement des activités informelles ne provient pas pour autant des revenus salariaux, comme on le supposait généralement dans les premières analyses sur la question. Au contraire, les recherches récentes sur les finances informelles montrent que l'épargne qui finance les activités informelles a de multiples origines, dont des revenus salariaux.

Tous les observateurs soulignent la multiplication des petites unités de production et de distribution. Parallèlement, on est frappé par l'absence d'accumulation du capital dans les entreprises étudiées, et l'on y trouve confirmation de l'impossibilité d'épargner à partir de revenus trop faibles. Cette croissance "extensive" du "secteur informel" paraît donc parfaitement conforme aux hypothèses de départ des théories du "secteur informel" (occupations de survie d'une population sous-employée).

En Afrique, on constate effectivement que les petits patrons ne cherchent pas, en général, à accroître la capacité de production de leur entreprise par un investissement dans des machines plus perfectionnées et par l'embauche de salariés. Il y a en quelque sorte un plafond (de capital, de main-d'oeuvre) au delà duquel on ne s'engage pas (G.Nihan a montré par

ailleurs qu'il y avait un rendement décroissant du capital dans les petites entreprises à partir d'un certain seuil de capital). Ce comportement est à l'origine de l'échec des politiques visant à transformer les petits ateliers en PME modernes.

Mais on ne peut en déduire que ces entrepreneurs agissent ainsi parce

temps, certaines activités ont prospéré en dehors de ce cadre. Mais on assiste actuellement à un développement sans précédent d'activités en dehors de ce cadre institutionnel, dans les pays en voie de développement. C'est bien l'ampleur du phénomène qui pose question.

Cette référence au cadre institutionnel existe dans les tous premiers écrits sur le secteur informel, et certains auteurs ont souligné ce qu'il y avait d'essentiel dans cette approche. Mais l'étude des caractéristiques dudit secteur a progressivement noyé cette référence au milieu d'autres caractéristiques, faisant ainsi perdre toute substance à la notion d'informel qui s'ébauchait alors. De nombreux travaux du BIT, sous l'influence du rapport Kenya décrivent ainsi l'informel à l'aide de multiples caractéristiques, parfois antagonistes, dans laquelle le non-respect de règlements n'est qu'une caractéristique parmi d'autres.

La référence au cadre institutionnel est pourtant essentielle. En décrivant un phénomène social actuel, qui traduit des changements sociaux

Les Etats sont des produits historiques et le cadre institutionnel varie d'un pays à l'autre. Alors qu'en Afrique, de jeunes Etats issus des structures coloniales ont du mal à s'imposer, on trouvera des Etats bien constitués dans d'autres régions du monde. Cette explication de l'économie informelle dépend donc de facteurs historiques et culturels. Ce qui est vrai à Bamako ne l'est plus à Djakarta ou à Recife. L'économie informelle se développe davantage dans les pays où l'Etat est mal accepté, parce qu'il est éloigné de la pratique sociale de la majorité, où qu'il n'intervient qu'en fonction des intérêts d'un groupe social.

Cela ne signifie pas qu'il faille définir l'économie informelle de façon différente selon l'environnement culturel et politique. Mais le phénomène d'informalisation de l'économie n'a pas la même intensité, ni les mêmes formes selon les lieux. En Thaïlande par exemple, où l'Etat moderne est constitué depuis plus d'un siècle, on assisterait plutôt à une formalisation de l'économie, ralentie par la croissance démographique, mais inéluctable.

Toutefois, aucun Etat ne peut faire face à une croissance de la population de plus de 3% par an sur une longue période, sans une dégradation des

"lecteur informel" dont la fonction est de permettre la reprise en main par les